

2024

# IFSI-IFAS de Melun

## Catalogue de formations continues



### IFSI IFAS DE MELUN

1 rue de la fontaine Saint-Liesne  
77000 Melun

Mail [ifsi@ghsif.fr](mailto:ifsi@ghsif.fr)

Tel 01.81.74.28.60

Site internet : <https://ifsi77melun.wordpress.com/>

## Table des matières

<b>TUTORAT DES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS (DPC) .....</b>	<b>3</b>
<b>TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS (DPC).....</b>	<b>6</b>
<b>FORMATION AUX ASPIRATIONS ENDOTRACHEALES.....</b>	<b>9</b>
<b>TUTORAT des ETUDIANTS INFIRMIERS et ELEVES AIDES-SOIGNANTS A DESTINATION DES CADRES DE SANTE.....</b>	<b>13</b>
<b>FORMATION PREPARANT AU DIPLOME D'ETAT INFIRMIER POUR LES MEDECINS ETRANGERS et SAGE-FEMME .....</b>	<b>16</b>

# TUTORAT DES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS (DPC)

**PRÉREQUIS** : Etre titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier.

## LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

### 1. Intentions pédagogiques :

- Permettre aux professionnels infirmiers d'acquérir les compétences nécessaires au tutorat des étudiants infirmiers/élèves aides-soignants
- Développer le partenariat IFSI- IFAS/terrain de stage
- Favoriser la mise en œuvre de la fonction tutorat au sein des établissements de santé et des unités de soin

### 2. Objectifs d'apprentissage :

- Définir les concepts en lien avec la démarche d'encadrement
- Identifier les grands axes du référentiel de formation.
- Connaître le rôle et les missions de chacun des acteurs impliqués dans l'encadrement
- Connaître les différentes étapes de la démarche d'encadrement
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par compétences.
- Elaborer des objectifs d'apprentissage pertinents
- Distinguer les différents types d'évaluation
- Réaliser une évaluation des compétences objective et bienveillante.
- Accompagner l'étudiant/élève dans sa progression d'apprentissage et sa professionnalisation.
- Accompagner l'étudiant/élève dans sa démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité.
- Créer ou réajuster le livret d'accueil de son unité
- Se positionner en tant que tuteur et créer une dynamique de groupe au sein de son unité

## DURÉE DU PROGRAMME

28h réparties en 3 jours consécutifs et une journée de retour d'expérience à distance (environ 1 mois)

## MODALITÉ D'ACCÈS :

Répondre aux prérequis et compléter la fiche d'inscription.

La formation est dispensée dans les locaux de l'ifsi, pour toutes demandes de formation sur un autre site, merci de contacter le secrétariat de l'ifsi au 0181742860 ou [ifsi@ghsif.fr](mailto:ifsi@ghsif.fr)

## DÉLAI D'ACCÈS :

En lien avec le calendrier des formations, la durée maximale est de 6 mois sauf circonstances exceptionnelles. Le calendrier ci-dessous est susceptible d'évoluer en fonction du nombre de participants.

### **Sessions 2024 :**

1ère session : 26,27 et 28 février et 28 mars 2024

2ème session : 14, 15 et 16 mai et 20 juin 2024

3ème session : 6, 7 et 8 novembre et 12 décembre 2024

## TARIFS :

12 personnes maximum par session

- 400 € par personne
- 2 000 € tarif pour un groupe de 6 personnes d'un même établissement
- 3 000 € tarif pour un groupe de 10 personnes d'un même établissement

## CONTACT :

Secrétariat de l'IFSI : 01 81 74 28 60 ou [ifsi@ghsif.fr](mailto:ifsi@ghsif.fr)

## CONTENU DE LA FORMATION

- Les référentiels de formation en soins infirmiers et aides-soignants : finalité, contenu et modalités pratiques
- Les principes et les méthodes de la formation en alternance et de l'approche par compétences
- Les concepts en liens avec l'encadrement (accompagnement, tuteur, tutorat)
- La relation pédagogique
- Les théories et processus d'apprentissage
- Les différents acteurs impliqués dans l'encadrement : leur rôle et missions
- La méthodologie de la démarche d'encadrement
- Les critères de qualité d'un objectif d'apprentissage
- Les compétences professionnelles et les actes et activités professionnels de l'infirmière
- L'évaluation des compétences des apprenants
- Les outils de suivi et d'évaluation : portfolio, feuille d'évaluation de stage intermédiaire et finale
- Le raisonnement clinique infirmier (rappels) et le modèle clinique Trifocal (Marchal et Psiuk)
- Conduite d'entretiens d'évaluation
- Modalités de rédaction d'un rapport circonstancié

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES VALIDÉES PAR LA HAS

### 1. L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations d'encadrement vécues par les participants : Identification des difficultés rencontrées, mesures des écarts avec ce qui est attendu dans le référentiel, élaboration d'objectifs d'amélioration de sa pratique au regard des écarts identifiés
- Démarche réflexive à partir d'études de cas
- Apprentissage par pratique simulée (conduite d'entretien et utilisation des outils d'évaluation et encadrement au lit du patient d'une activité de soin).
- Retour d'expérience à distance de la formation théorique : analyses des nouvelles pratiques mises en œuvre, suivi des actions et réajustements si nécessaire.

### 2. APPORTS COGNITIFS

- Apports théoriques en lien avec le contenu et les objectifs de la formation

### 3. VALIDITE ET EFFICACITE DES PROGRAMMES

- Identification des attentes des participants et adaptation des interventions, si nécessaire
- Supports pédagogiques accessibles aux participants
- Approche pédagogique concrète s'appuyant sur des méthodes pédagogiques actives alternance d'échanges sur les représentations individuelles et/ou collectives
- Apports théoriques
- Pratiques simulées
- Etudes de cas
- Analyse des pratiques professionnelles
- Séquence de stabilisation de connaissances
- Apports bibliographiques
- Référence aux recommandations de la HAS
- Bilan d'acquisition en fin de formation : analyse des pratiques sur retour d'expérience

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Evaluation diagnostique individuelle en début de formation par un questionnaire en ligne
- Evaluation formative des acquis de la formation
- Questionnaire de satisfaction de la formation à l'issue de celle-ci
- Certificat de réalisation remis en fin de formation

## CONCEPTEUR(S) DU PROJET

- Mme Quiquenpois, en charge de la formation continue

## INTERVENANTS PRINCIPAUX

- Cadres de santé formateurs

# TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS (DPC)

**PRÉREQUIS** : Etre titulaire du diplôme d'Etat d'aide-soignant

## LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

### 1. Intentions pédagogiques :

- Permettre aux professionnels infirmiers et aides-soignants d'acquérir les compétences nécessaires au tutorat des élèves aides-soignants
- Développer le partenariat IFSI- IFAS/terrain de stage
- Favoriser la mise en œuvre de la fonction tutorat au sein des établissements de santé et des unités de soin

### 2. Objectifs d'apprentissage :

- Expliquer les concepts en lien avec la démarche d'encadrement.
- Identifier les grands axes du référentiel de formation conduisant au diplôme d'aide-soignant
- Expliquer le rôle et les missions de chacun des acteurs impliqués dans l'encadrement
- Mettre en œuvre les différentes étapes de la démarche d'encadrement
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par compétences.
- Elaborer des objectifs d'apprentissages pertinents
- Réaliser une évaluation des compétences objective et bienveillante.
- Accompagner l'apprenant dans sa progression d'apprentissage et sa professionnalisation.
- Accompagner l'apprenant dans sa démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité.
- Se positionner en tant que tuteur et créer une dynamique de groupe au sein de son unité.

## DURÉE DU PROGRAMME

21 h réparties en 2 jours consécutifs suivis d'une journée sur retour d'expérience, à distance (environ 1 mois)

## MODALITÉ D'ACCÈS :

Répondre aux prérequis et compléter la fiche d'inscription

La formation est dispensée dans les locaux de l'ifsi, pour toutes demandes de formation sur un autre site, merci de contacter le secrétariat de l'IFSI au 01 81 74 28 60 ou [ifsi@ghsif.fr](mailto:ifsi@ghsif.fr)

## DÉLAIS D'ACCÈS :

Le délai d'accès est en lien avec le calendrier des formations, la durée maximale est de 6 mois sauf circonstances exceptionnelles. Le calendrier ci-dessous est susceptible d'évoluer en fonction du nombre de participants.

## **Sessions 2024 :**

1ère session : 12 et 13 mars et 23 avril 2024

2ème session : 22 et 23 octobre et 21 novembre 2024

**TARIFS :** 12 personnes maximum par session

- 300 € par personne
- 1 500 € pour un groupe de 6 personnes d'un même établissement
- 2 000 € pour un groupe de 10 personnes d'un même établissement

## **CONTACT :**

Secrétariat de l'IFSI : 01 81 74 28 60 ou [ifsi@ghsif.fr](mailto:ifsi@ghsif.fr)

## **CONTENU DE LA FORMATION**

- Le référentiel de formation conduisant au diplôme d'Etat aide-soignant (juin 2021)
- Les concepts liés à l'encadrement (accompagnement, tuteur, tutorat)
- Les différents acteurs impliqués dans l'encadrement : leur rôle et missions
- La méthodologie de la démarche d'encadrement
- Les critères de qualité d'un objectif d'apprentissage
- L'évaluation des compétences des apprenants
- Les outils de suivi et d'évaluation : portfolio, feuille d'évaluation de stage intermédiaire et finale
- Le raisonnement clinique infirmier (rappels) et le modèle clinique Trifocal (Marchal et Psiuk)
- Conduite d'entretiens d'évaluation

## **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES VALIDÉES PAR LA HAS**

### **1. L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations d'encadrement vécues par les participants : Identification des difficultés rencontrées, mesures des écarts avec ce qui est attendu dans le référentiel, élaboration d'objectifs d'amélioration de sa pratique au regard des écarts identifiés
- Démarche réflexive à partir d'études de cas
- Apprentissage par pratique simulée (conduite d'entretien et utilisation des outils d'évaluation et encadrement au lit du patient d'une activité de soin).
- Retour d'expérience à distance de la formation théorique : analyses des nouvelles pratiques mises en œuvre, suivi des actions et réajustements si nécessaire.

## 2. APPORTS COGNITIFS

- Apports théoriques en lien avec le contenu et les objectifs de la formation

## 3. VALIDITÉ ET EFFICACITÉ DES PROGRAMMES

- Identification des attentes des participants et adaptation des interventions, si nécessaire
- Supports pédagogiques accessibles aux participants
- Approche pédagogique concrète s'appuyant sur des méthodes pédagogiques actives alternance d'échanges sur les représentations individuelles et/ou collectives
- Apports théoriques
- Pratiques simulées
- Etudes de cas
- Analyse des pratiques professionnelles
- Séquence de stabilisation de connaissances
- Apports bibliographiques
- Référence aux recommandations de la HAS
- Bilan d'acquisition en fin de formation : analyse des pratiques sur retour d'expérience

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Evaluation diagnostique individuelle en début de formation par un questionnaire en ligne
- Evaluation formative des acquis de la formation
- Questionnaire de satisfaction de la formation à l'issue de celle-ci
- Certificat de réalisation remis en fin de formation

## CONCEPTEUR(S) DU PROJET

- Mme Quiquenpois, en charge de la formation continue

## INTERVENANTS PRINCIPAUX

- Cadres de santé formateurs



# FORMATION AUX ASPIRATIONS ENDOTRACHEALES

## PRÉREQUIS :

- Etre titulaire d'un des diplômes suivants : Aides-soignants, aides médico-psychologiques ou auxiliaire de vie
- Et/ou être tierce personne d'un patient nécessitant des aspirations endotrachéales

Les aides-soignants et aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie ou toute autre personne (y compris les proches aidants) sont habilités à effectuer des aspirations endotrachéales sous réserve d'avoir satisfait aux exigences d'une part du décret n°99-426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer ce geste et d'autre part à l'obligation de formation décrite dans l'arrêté du 27 mai 1999 relatif à la formation des personnes habilitées à effectuer des aspirations endotrachéales

Pour toute inscription : nécessité de répondre aux conditions de vaccinations et d'immunisation contre l'hépatite B exigée pour tous les professionnels de santé en raison de la période de formation clinique.

## LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

### 1. Intentions pédagogiques :

Permettre aux personnes ayant suivi cette formation d'acquérir les compétences nécessaires à la réalisation d'aspirations endotrachéales en conformité avec la réglementation et les règles de bonnes pratiques

### 2. Objectifs d'apprentissage :

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Annoter un schéma anatomique de l'appareil respiratoire
- Expliquer la physiologie de la fonction respiratoire
- Repérer les signes d'un état respiratoire perturbé
- Expliquer l'intérêt de la trachéotomie
- Connaître et appliquer la réglementation relative à la pratique de l'aspiration endotrachéale
- Préparer le matériel nécessaire à l'aspiration endotrachéale
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques de l'aspiration endotrachéale en conformité avec les règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité
- Transmettre les données nécessaires à la continuité des soins

## DURÉE DU PROGRAMME :

35 heures, comprenant 2 jours d'enseignement théorique (14h) suivis de 3 jours d'enseignement clinique (21h) dans un service prenant en soin des patients trachéotomisés

## MODALITÉ D'ACCÈS :

Répondre aux prérequis et compléter la fiche d'inscription.

La formation est dispensée dans les locaux de l'ifsi, pour toutes demandes de formation sur un autre site, merci de contacter le secrétariat de l'IFSI au 01 81 74 28 60 ou [ifsi@ghsif.fr](mailto:ifsi@ghsif.fr)

## DÉLAIS D'ACCÈS :

Le délai d'accès est en lien avec le calendrier des formations, la durée maximale est de 6 mois sauf circonstances exceptionnelles. Le calendrier ci-dessous est susceptible d'évoluer en fonction du nombre de participants. Un calendrier spécifique peut être proposé en fonction des besoins d'une structure.

### **Sessions 2024 :**

1<sup>ère</sup> session : **6 et 7 février 2024** pour la théorie suivis de 3 jours consécutifs pour la formation clinique (dates précisées ultérieurement)

2<sup>ème</sup> session : **21 et 22 mai 2024** pour la théorie suivis de 3 jours consécutifs pour la formation clinique (dates précisées ultérieurement)

3<sup>ème</sup> session : **8 et 9 octobre 2024** pour la théorie suivis de 3 jours consécutifs pour la formation clinique (dates précisées ultérieurement)

## TARIFS :

8 personnes maximum

- **500 € par personne**
- Tarifs de groupe sur demande

## CONTACT :

Secrétariat de l'IFSI : 01 81 74 28 60 ou [ifsi@ghsif.fr](mailto:ifsi@ghsif.fr)

## CONTENU DE LA FORMATION

### I- Enseignement théorique (14h)

- Anatomie-physiologie des voies respiratoire :
  - Voies respiratoires supérieures et inférieure.
  - Les poumons.
  - Les organes annexes.
- Notions sur les pathologies prévalentes entraînant des troubles respiratoires.
- Rappel sur les règles d'hygiène des mains.
- Technique d'assistance respiratoire : la trachéotomie.
  - Définition et indications.
  - Les différentes canules de trachéotomie.

- L'aspiration endotrachéale :
  - Définition et indications.
  - Matériel.
  - Incidents et conduite à tenir.
  - Procédure de l'aspiration endotrachéale.
  - Les soins quotidiens liés à la trachéotomie.
  - Les signes d'alerte.
  - Entretien du matériel, lavage et stérilisation.
  - Remise d'un document de procédure.
  
- Les transmissions orales et écrites en lien avec l'acte réalisé
  
- Répercussions sociales et psychologiques de l'insuffisance respiratoire et de la trachéotomie.

## II- Enseignement clinique (21h)

Au cours du stage clinique, le candidat réalise au moins trois aspirations endotrachéales chez une ou plusieurs personnes porteuses d'une trachéotomie, comprenant la préparation du geste ainsi que l'entretien du matériel et les soins quotidiens. Ces actes sont réalisés en présence d'un infirmier diplômé d'Etat.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES VALIDÉES PAR LA HAS

### 1. L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Apprentissage par pratique simulée sur mannequin
- Analyse de pratique des exercices réalisés
- Tutorat sur le lieu de stage
- Evaluation de la pratique du stagiaire

### 2. APPORTS COGNITIFS

- Apports de connaissance et réajustement des pratiques au regard des exercices réalisés et des axes d'amélioration identifiés
- Evaluation des connaissances à l'issue des 2 jours de formation théorique

### 3. VALIDITÉ ET EFFICACITÉ DES PROGRAMMES

- Identification des attentes des participants et adaptation des interventions, si nécessaire
- Supports pédagogiques accessibles aux participants
- Approche pédagogique concrète s'appuyant sur des méthodes pédagogiques actives alternance d'échanges sur les représentations individuelles et/ou collectives
- Apports théoriques
- Pratiques simulées
- Apports bibliographiques
- Référence aux recommandations de la HAS
- Evaluation des connaissances théoriques et pratiques

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

A l'issue de la formation, le responsable du stage procède, en collaboration avec le directeur de l'institut de formation en soins infirmiers concerné, à l'évaluation des connaissances théoriques et cliniques acquises par le candidat pendant le cycle de formation.

Au vu de cette évaluation, la validation de la formation est effective ou non. Cette décision est accompagnée d'une appréciation écrite et motivée, communiquée au candidat au cours d'un entretien.

- En cas de validation, une attestation est délivrée au candidat par le directeur de l'institut de formation concerné.
- En cas de non-validation, la formation peut être recommencée une fois par le candidat.

## CONCEPTEUR(S) DU PROJET

- Mme Quiquenpois, coordinatrice pédagogique, en charge du DPC

## INTERVENANTS PRINCIPAUX

- Cadres de santé formateurs et infirmières ayant une expertise dans la pratique de l'aspiration endotrachéale pour l'apport théorique
- Professionnels de terrain pour la formation pratique
- Responsable du stage et directeur de l'IFSI pour la délivrance de l'attestation

# TUTORAT des ETUDIANTS INFIRMIERS et ELEVES AIDES-SOIGNANTS A DESTINATION DES CADRES DE SANTE

## PRÉREQUIS :

Etre cadre de santé ou faisant fonction de cadre de santé en unité de soins.

## LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

### 1. Intentions pédagogiques :

- Permettre aux cadres de santé d'acquérir les compétences nécessaires pour superviser le tutorat des étudiants infirmiers/élèves aides-soignants
- Développer le partenariat IFSI- IFAS/terrain de stage
- Favoriser la mise en œuvre de la fonction tutorat au sein des établissements de santé et des unités de soin

### 2. Objectifs d'apprentissage :

- Définir les concepts en lien avec la démarche d'encadrement (accompagnement, tutorat, tuteur)
- Identifier les grands axes des référentiels de formation infirmier et aide-soignant
- Connaître le rôle et les missions de chacun des acteurs impliqués dans l'encadrement
- Identifier les différentes étapes de la démarche d'encadrement et promouvoir les projets d'encadrement au sein de son unité
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par compétences.
- Identifier les critères de qualité d'un objectif d'apprentissage
- Distinguer les différents types d'évaluation et accompagner les IDE et AS à utiliser les différents outils d'évaluation
- Réaliser une évaluation des compétences objective et bienveillante.
- Accompagner son équipe à la réalisation ou réajustement du livret d'accueil de son unité

## DURÉE DU PROGRAMME

7h de formation (1 journée)

## MODALITÉS D'ACCÈS

Répondre aux prérequis et compléter la fiche d'inscription.

La formation est dispensée dans les locaux de l'IFSI, pour toutes demandes de formation sur un autre site, merci de contacter le secrétariat de l'IFSI au 01 81 74 28 60 ou [ifsi@ghsif.fr](mailto:ifsi@ghsif.fr)

## DÉLAI D'ACCÈS

Le délai d'accès est en lien avec le calendrier des formations, la durée maximale est de 6 mois sauf circonstances exceptionnelles. Le calendrier ci-dessous est susceptible d'évoluer en fonction du nombre de participants. Un calendrier spécifique peut être proposé en fonction des besoins d'une structure.

### **Session 2024 :**

1ère session : 6 juin 2024

TARIFS : 8 à 10 personnes maximum par session

- 100 € par personne

### CONTACT :

Secrétariat de l'IFSI : 01 81 74 28 60 ou [ifsi@ghsif.fr](mailto:ifsi@ghsif.fr)

## CONTENU DE LA FORMATION

- Réactualisation de connaissances concernant :
  - Le référentiel de formation des aides-soignants
  - Le référentiel de formation infirmier
- La méthodologie de la démarche d'encadrement
- Le rôle et les missions des différents acteurs impliqués dans l'encadrement des stagiaires
- La relation pédagogique
- Les concepts de tutorat et tuteur
- Le concept d'évaluation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Démarche réflexive à partir d'études de cas
- Analyse des pratiques professionnelles

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES VALIDÉES PAR LA HAS

### 1. L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Analyse des pratiques professionnelles
- Démarche réflexive à partir d'études de cas

### 2. APPORTS COGNITIFS

- Apports théoriques en lien avec le contenu et les objectifs de la formation

### 3. VALIDITÉ ET EFFICACITÉ DES PROGRAMMES

- Identification des attentes des participants et adaptation des interventions, si nécessaire
- Supports pédagogiques accessibles aux participants
- Approche pédagogique concrète s'appuyant sur des méthodes pédagogiques actives  
alternance d'échanges sur les représentations individuelles et/ou collectives
- Apports théoriques
- Analyse des pratiques professionnelles
- Apports bibliographiques
- Référence aux recommandations de la HAS

### MODALITÉ D'ÉVALUATION

Identification en début de formation des attentes des participants et adaptation des interventions, si nécessaire

Questionnaire de satisfaction de la formation à l'issue de celle-ci

Certificat de réalisation remis en fin de formation

### CONCEPTEUR(S) DU PROJET

- Mme Quiquenpois, en charge de la formation continue

### INTERVENANTS PRINCIPAUX

- Cadres de santé formateurs

# FORMATION PREPARANT AU DIPLOME D'ETAT INFIRMIER POUR LES MEDECINS ETRANGERS et SAGE-FEMME

## PRÉREQUIS :

Article 9 et 10 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat infirmier :

« Les personnes titulaires d'une autorisation permettant l'exercice de la profession de médecin ou de maïeuticien en France ou à l'étranger et les personnes titulaires du diplôme de formation approfondie en sciences médicales ».

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre, aux candidats qui remplissent les conditions citées précédemment (article 9 et 10 de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier) d'obtenir le diplôme d'Etat infirmier Français.

## DURÉE DE LA FORMATION pour les Articles 9 : 735 heures

- Enseignement théorique : 210h dont FGSU (Formation aux gestes d'urgence : 21h)
- Stages cliniques : 2 stages à temps complet d'une durée totale de 15 semaines

## DURÉE DE LA FORMATION pour les Articles 10 : 385 heures

- Enseignement théorique : 210h dont FGSU (Formation aux gestes d'urgence : 21h)
- Stage clinique : 1 stage à temps complet d'une durée totale de 5 semaines

## MODALITÉ D'ACCÈS :

- Etre titulaire d'un titre ou diplôme permettant l'accès à la formation (cf. articles 9 et 10 cités en prérequis) :
- Constitution d'un dossier écrit (copies de diplômes, CV et lettre de motivation, ...).
- Entretien oral préalable à l'admission pour les dossiers retenus. (Les documents originaux sont consultés lors de l'entretien oral).

## DÉLAIS D'ACCÈS :

Une session est organisée chaque année pour un groupe de 10 à 12 personnes.

### **Session 2024 :**

Dépôt des dossiers d'inscription **du 29 janvier au 23 février 2024**

Déroulement de la formation : du 13 mai au 3 novembre 2024

## TARIFS :

- 2200 € pour la formation des médecins hors UE
- 1 000 € pour la formation des maïeuticiens
- 310 € pour l'AFGSU



## CONTACT :

Secrétariat de l'IFSI : 01 81 74 28 60 ou [ifsi@ghsif.fr](mailto:ifsi@ghsif.fr)

## CONTENU DE LA FORMATION

### I-Enseignements théoriques

6 semaines soit 210 h portant :

- Sur les Unités d'enseignement du référentiel de formation infirmière : **UE 3.1. S1** et **UE 3.1. S2** « raisonnement et démarche clinique infirmière ».  
Ces deux unités d'enseignement sont soumises à évaluation
- Le système de santé en France (introduction)
- Les textes réglementant la profession (règles professionnelles, droits des patients...)
- L'hygiène
- Les calculs de doses
- Les techniques de soins courants (injections, perfusions, pansements...)
- La transfusion sanguine
- L'organisation du travail
- Soins relationnels
- Situations cliniques

Ces contenus sont enseignés, en complément des unités d'enseignement afin de permettre une prise en charge de qualité des personnes soignées, une contribution efficace à la démarche clinique infirmière et la validation des éléments de compétence prévus.

### II- Enseignement en vue de l'obtention de l'AFGSU, obligatoire pour l'obtention du diplôme

### III- Travail écrit personnel

Le travail écrit demandé a pour finalité de valider la capacité des candidats dispensés d'une scolarité complète à analyser une situation de soins et à se positionner professionnellement en tant que futurs infirmiers.

Il doit permettre de garantir le niveau d'exigence requis pour l'exercice professionnel.

Ce travail fait l'objet d'une évaluation conjointe entre le formateur de l'IFSI qui a guidé le travail et un professionnel issu de la filière infirmière ayant une expérience dans le domaine traité.

### IV- Stage de soins infirmiers

Les stages d'une durée totale de 15 semaines doivent permettre l'évaluation des éléments des 4 compétences :

- **Compétence 1** : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- **Compétence 2** : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- **Compétence 4** : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- **Compétence 9** : Organiser et coordonner des interventions soignantes

Le stage d'une durée totale de 5 semaines pour les maïeuticiens permettant l'évaluation des éléments des compétences 1 et 4) ;

Le stage doit être réalisé en totalité.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

- Travaux dirigés
- Apprentissage en pratique simulée
- Recherches personnelles
- Travaux de groupe
- Travaux pratiques

## MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Si le candidat remplit les conditions,

- ✓ Avoir **réalisé** et **validé** les unités d'enseignement UE 3.1. S1 et UE 3.1. S2 « raisonnement et démarche clinique infirmière » ;
- ✓ Avoir **réalisé** un stage à temps complet de soins infirmiers d'une durée de 15 semaines permettant la validation des compétences 1, 2, 4 et 9 (ou 5 semaines et avoir validé les compétences 1 et 4 pour les maïeuticiens)
- ✓ Avoir **réalisé** et **validé** un travail écrit et personnel de 15 à 20 pages, soit 50 000 signes environ, centré sur une problématique propre à la profession d'infirmier.

Il est présenté au jury du diplôme d'Etat d'infirmier.

Le jury se prononce au vu :

- De la validation des unités d'enseignement
- De la validation du travail écrit
- De la validation des éléments des compétences 1, 2, 4 et 9. (ou des compétences 1 et 4)

## CONCEPTEUR(S) DU PROJET

- Mme Quiquenpois, en charge de la formation continue

## INTERVENANTS PRINCIPAUX

- Cadres de santé formateurs de l'IFSI
- Professionnels de santé